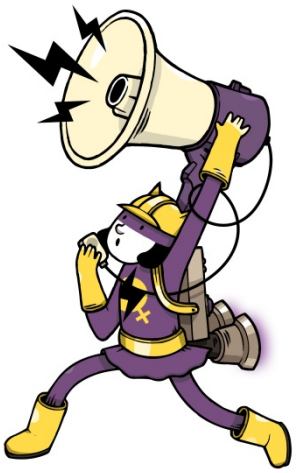

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

APPEL À PROJETS ÉGALITÉ HES-SO 2015-2016

Soutenir et développer l'égalité des chances à la HES-SO

Pour la seconde année consécutive, la HES-SO lance un appel à projets dont l'objectif est de promouvoir l'Égalité des chances au sein de l'institution. Par « Égalité des chances » est entendu au sens large tout ce qui concerne les rapports homme / femme, mais également la diversité. Cet appel est adressé à l'ensemble de ses membres. Ce concours est conçu dans un esprit d'unité et d'engagement : les projets soutenus seront ceux qui sauront proposer des actions concrètes réunissant différentes Hautes Écoles ou permettant d'être appliqué dans plusieurs d'entre elles. Ainsi seront exclus les projets de recherche et seront privilégiés ceux qui offriront une vision globale et unifiante de l'égalité à la HES-SO.

Spécification des axes d'intervention

Afin de garantir la pertinence de l'utilisation du fonds de promotion par rapport au plan d'action Égalité 2013-2016 de la HES-SO, les projets devront se situer dans les axes suivants :

1. **L'intégration de l'Égalité des chances dans la gestion et la gouvernance de la HES-SO**
   Cet axe concerne les projets relatifs aux problématiques institutionnelles :
   - **a.** la sensibilisation des cadres, professeur-e-s et personnes assumant des responsabilités Ressources Humaines
   - **b.** la mise en place de mesures pour la relève académique
   - **c.** la mise en œuvre de mesures d'égalité dans les processus de Ressources Humaines (recrutement, salaires …)
   - **d.** le développement de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle ou estudiantine
2. **La promotion de l'Égalité des chances dans les filières**
   Cet axe concerne les projets favorisant une meilleure intégration des étudiant-e-s dans l'ensemble de nos filières :
   - **a.** l'amélioration du recrutement étudiant par rapport à la sous-représentation d'un sexe dans une filière, ou par rapport aux conditions d'accès aux études pour personnes en situation de handicap
   - **b.** le développement d'une culture « Égalité » au sein de la population estudiantine et le combat des discriminations et stéréotypes
   - **c.** la mise en place de mesures d'accompagnement et de soutien aux étudiant-e-s se trouvant dans des situations spécifiques
   - **d.** l'adaptation des règlements, contenus pédagogiques et de cours, et infrastructures
3. **L'intégration de la perspective genre dans l'enseignement et la recherche appliquée**
   Cet axe concerne les projets développant des dispositifs intégrant la perspective genre dans l'enseignement et la recherche appliquée :

a. l'évolution du contenu et du déroulement des cours vers l'intégration d'une perspective genre
b. la valorisation et le développement de l'innovation genrée (*Gendered Innovation*)
c. l'intégration de la perspective Égalité dans l'évaluation des projets de recherche

Financement

Le montant total à disposition est d'environ CHF 86'000.-. Le montant maximal accordé par projet est fixé à CHF 30'000.-. Les salaires des requérant-e-s et co-requérant-e-s ne peuvent faire l'objet d'un financement dans le cadre de cet appel à projets. Il est attendu des Hautes Écoles que ce projet s'inscrive directement dans la stratégie 2015-2020.

Critères d'évaluation et de sélection

Parmi tous les critères d'évaluation, trois sont éliminatoires (i.e. les projets n'y répondant pas de façon satisfaisante ne seront pas évalués sur les autres critères et seront disqualifiés) :

- Innovant : les actions et mesures proposées répondent à des besoins peu traités dans la réalité, ou répondent de façon originale à des besoins déjà identifiés.
- Fédérateur : le développement du projet fait l'objet d'une collaboration avec différents partenaires HES-SO et ses résultats s'appliquent à l'ensemble de ces partenaires.
- Transférable : des partenaires intéressés par le projet peuvent – toute chose étant égale par ailleurs – facilement le mettre en place dans leur Haute École ou Canton. Le projet est conçu dans l'optique de s'étendre aux autres composantes de la HES-SO.

Les critères suivants sont pris en compte par le comité d'évaluation pour la sélection des projets :

- Nouveau : le projet – ou la partie appliquée de celui-ci – n'aura reçu aucun autre financement auparavant.
- Ciblé : le projet s'inscrit dans un des quatre axes stratégiques mentionnés ci-dessus.
- Cohérent : le concept proposé est ambitieux *et* réaliste et propose une vision claire et cohérente des ressources nécessaires et du déroulement dans le temps.
- Concret : les résultats sont observables et applicables.
- Durabilité : les résultats sont pérennes au sein de la HES-SO

Procédure

Les projets seront traités selon une mise au concours qui s'opère en une seule étape. Les projets sont soumis en fonction d'un canevas précis qui sera fourni. Les meilleurs projets seront sélectionnés par le comité d'évaluation jusqu'à concurrence du financement disponible. Le comité sera composé de représentant-e-s du personnel d'enseignement et de recherche, du personnel administratif et technique, du corps intermédiaire, et du corps estudiantin. Il présentera sa sélection au Rectorat, lequel porte la responsabilité de la décision du financement. Les requêtes complètes doivent être adressées au Rectorat HES-SO à l'adresse *egalite&diversite@hes-so.ch* d'ici au 15 février 2016. Aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé.

Calendrier

15 février 2016 : délai de dépôt des projets
Mi-avril 2016 : décision du Rectorat
Fin avril : communication des résultats aux requérant-e-s